la Lettre de l'
Ordre des Médecins
de L'Hérault - n° 35 - Janvier 2021

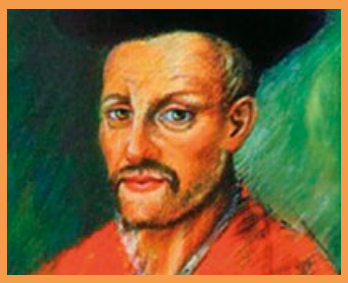

Sommaire

ACTUALITÉS

- Opération « *Stéthoscopes pour tous* » 2
- Secret Médical et violences au sein du couple. Mode d'emploi de la nouvelle législation 4
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'ARIEGE recherche des médecins 4
- Développement Professionnel Continu 5
- L'association Montpellier-Hérault pour le Dépistage du Cancer du Sein cherche des médecins 5

INFORMATIONS PRATIQUES

- Mon espace médecin Mettre à jour ses données 6

NOTE DE LECTURE

- Blaise Pascal et le confinement 7
- Petite note de Lecture 7

LIBRES PROPOS

- Vers la fin des Utopies 8
- La COVID-19 va-t-elle nous ramener au bon sens ? 14
- Défiance de la Science 15

IN MEMORIAM 17

La Lettre de l'Ordre des Médecins de L'Hérault
N° 35 - Janvier 2021
Directeur de la publication : Docteur Xavier de BOISGELIN
Rédacteur en Chef : Docteur Marcel DANAN
ISSN - 0643 - Imprimerie Les Petites Affiches / Montpellier

Editorial

MERCI,

J'arrive bientôt au terme de 4 mandats successifs de 6 ans comme conseiller ordinal : 6 ans comme conseiller, 12 ans comme trésorier et 6 ans comme Président. Au terme de ces 24 années le premier mot qui me vient à l'esprit est le mot ***« merci ».***

Merci d'abord à tous mes confrères qui m'ont élu, puis réélu : j'espère ne pas avoir trahi leur confiance, en tout cas j'ai tout fait, comme je m'y étais engagé, pour les servir. Je le pressentais dans mon premier éditorial de président et je l'ai expérimenté au cours de ces six dernières années, le mandat de conseiller ordinal, a fortiori celui de président, est un **mandat de service :** Service à rendre aux confrères qui sont souvent perplexes devant les contraintes administratives qu'ils ont de plus en plus de mal à assumer, ou encore qui ont de plus en plus de mal à assumer les conflits avec leurs patients, voire même avec leurs collègues !

Service aussi à rendre aux patients, qui dans ce monde de judiciarisation à outrance, demandent des comptes à leurs médecins comme si ces derniers étaient soumis à une obligation de résultats et non pas seulement à une obligation de moyens !

Merci à mes collègues conseillers ordinaux qui m'ont toujours soutenu dans les décisions à prendre et qui m'ont beaucoup aidé pour les nombreuses tâches administratives et organisationnelles que la loi impose chaque jour un peu plus à l'ordre des médecins.

Merci enfin, aux 8 secrétaires administratives qui font un travail remarquable au quotidien, alors même que parfois elles sont *« rabrouées »* au téléphone par un confrère, ou un patient, qui ne comprend pas que les contraintes administratives qu'elles défendent ne sont pas de leur fait, mais proviennent de la complexité tous les jours plus grandes des décisions du législateur.

Me voici donc arrivé à l'heure du bilan : ce départ, imposé par cette stupide *« limite d'âge »*, me laisse-t-il quelques regrets ?

- **Oui je vais regretter les *« conciliations »* :** j'ai toujours eu horreur du conflit et ces commissions de conciliation me plaisaient beaucoup car elles permettaient, dans l'immense majorité des cas, de solutionner des conflits dus essentiellement à une mauvaise, ou même une absence, de communication.

•••/•••

•••/••• - **Oui je vais regretter ces coups de fils** pluri-quotidiens avec les confrères, ou les patients, en quête d'explications sur telle ou telle mesure gouvernementale, dont il faut bien dire qu'en cette période récente, elles étaient parfois bien obscures ! Ou bien simplement pour avoir un conseil déontologique dans la prise en charge d'un patient ou pour la rédaction d'un certificat médical.

- **Oui je vais regretter enfin de ne pas avoir été entendu par le conseil national** qui a pris des décisions que je regrette, sans jamais consulter les conseils départementaux, au sujet de la loi de bioéthique. Soutenu sur ce point par une nette majorité du CD34, j'ai écrit à plusieurs reprises au président BOUET pour manifester notre incompréhension :

- Comment le CNOM peut-il dire : *« l'accès à la PMA pour les femmes seules ou en couples homosexuels est une demande sociétale à laquelle l'ordre ne peut pas s'opposer »* **Mais bien sûr que si, messieurs les conseillers nationaux :** non seulement il pouvait mais **il devait s'y opposer**, et vous savez bien que l'immense majorité des médecins (voire même de le population) pensent qu'il fallait s'y opposer. Et il fallait s'y opposer parce que cette *« demande sociétale »* est *« l'arbre cachant la forêt »*, car dans cette loi bioéthique on ne s'est bien sûr pas arrêté là :

- Outre le remboursement par l'assurance maladie (ces femmes sont-elles *« malades »* ?),
- On a levé l'anonymat des donneurs de gamètes au risque évident d'aggraver leur rareté,
- On fait croire aux femmes qu'elles peuvent demander la conservation de leurs ovocytes pendant des années pour des grossesses ultérieures alors qu'à peine 5 à 10 % arriveront à terme,
- On veut repousser la date limite de l'IVG de 12 à 14 semaines,
- Enfin, cerise sur le gâteau, on autorise l'IMG jusqu'à la veille du terme pour *« détresse psycho sociale »* de la mère ! ! (C'est un véritable infanticide).

À quand la GPA au titre de l'égalité des couples homosexuels, l'euthanasie et le suicide assistés qui seront bien sûr aussi rapidement des *« demandes sociétales »*.

OUI messieurs les conseillers nationaux, le rôle de l'ordre est bien de s'opposer à toutes ces dérives Ethiques, sinon nous ne pourrons qu'être d'accord avec le philosophe Olivier REY qui nous dit que *« la Bioéthique est une gigantesque escroquerie qui ne sert qu'à faire accepter ce que l'Ethique normale réprouve »*.

Pardonnez-moi d'avoir été un peu long, mais je voulais dire tout cela avant de partir…

Je termine, bien entendu, en souhaitant bonne chance à l'équipe que vous allez élire pour la suite, je ne doute pas de leur dévouement et de leur engagement très ferme, quels qu'ils soient ils seront toujours disponibles pour vous faciliter la tâche et pour défendre la formidable mission de notre merveilleux métier : **le Service**.

Dr Xavier de BOISGELIN - Président

OPÉRATION

Remise avec le Docteur Xavier de BOISGELIN, Président du CDOM34.

Le coffret offert

Comme en 2019, le Conseil Départemental de l'Hérault de l'Ordre des Médecins a décidé de reconduire en cette rentrée universitaire 2020, son opération *« Stéthoscopes pour tous »* à destination de tous nos futurs confrères, étudiants en médecine.

Le conseil a ainsi décidé d'offrir, cette année encore, un coffret contenant un stéthoscope Littmann III gravé et un marteau réflexe aux 207 étudiants entrant en deuxième année ou directement en troisième année (DFGSM2 et DFGSM3) sur le site montpelliérain de la Faculté de Médecine.

Cette opération s'inscrit dans une politique ordinale plus large de partenariat avec nos jeunes confrères que nous dynamisons, année après année en lien avec les associations d'étudiants et d'internes. Cette politique est animée au sein du conseil dans le cadre d'une vice-présidence dédiée confiée au Docteur Philippe CATHALA, avec une volonté claire du conseil de renforcer l'importance du compagnonnage intergénérationnel dans l'apprentissage (ou le maintien

« STÉTHOSCOPES POUR TOUS »

Docteur Philippe CATHALA, vice-président

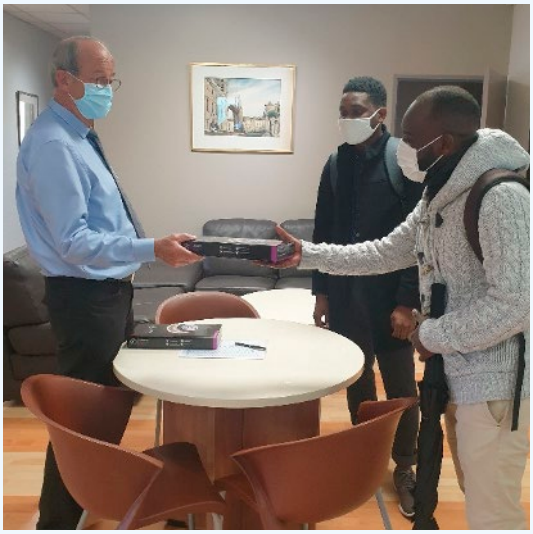

Des étudiants devant
la Maison des Professions Libérales.

des connaissances) de notre Art comme le rappellent le nouvel article 68-1 du code de déontologie et ses commentaires.

« Le médecin partage ses connaissances et son expérience avec les étudiants et internes en médecine durant leur formation dans un esprit de compagnonnage, de considération et de respect mutuel »

Quoi de plus symbolique en effet que la distribution de ces deux instruments de base aux étudiants avant de débuter leurs premiers stages cliniques à l'hôpital pour les féliciter de leur admission en médecine, pour souligner la noblesse de leur engagement, mais aussi pour attirer leur attention sur l'immense responsabilité qu'exigera demain au quotidien l'exercice de leur vocation.

Malheureusement, les restrictions de rassemblement liées à la crise sanitaire nous ont conduit à devoir annuler au dernier moment la cérémonie de distribution collective à la Faculté qui avait été prévue le 13 octobre 2020 en présence de nos partenaires dans cette opération à savoir la Faculté qui devait être représentée par son doyen, Monsieur le Professeur Michel MONDAIN, du Conseil National de notre Ordre qui devait être représenté par Monsieur le Professeur Bernard GUERRIER, et de l'Association Carabine Montpelliéraine (*« la corpo »*).

C'est donc au siège administratif du conseil que le Docteur Xavier de BOISGELIN, Président du Conseil, le Docteur Marc BLANCHARD, Secrétaire Général, et les membres du bureau du CDOM 34 ont reçu individuellement ou en petits groupes les étudiants pour les féliciter et leur remettre leur coffret.

Le stéthoscope gravé
« Ordre Médecins Hérault »

Le conseil espère pouvoir pérenniser au cours des prochaines mandatures cette initiative de compagnonnage très appréciée en espérant que le site de Faculté, pourra, pour son 801e anniversaire, accueillir en 2021 la cérémonie collégiale.

NB : Pour information le coût unitaire des coffrets offerts est de 91,90 euros TTC par étudiant et est entièrement financé par le CDOM 34

SECRET MÉDICAL ET VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE.

MODE D'EMPLOI DE LA NOUVELLE LÉGISLATION

L'ordre des médecins publie, avec le ministère de la Justice et la Haute Autorité de santé, un vade-mecum pour accompagner les professionnels de santé dans la mise en place de la loi du 30 juillet 2020 visant à protéger les victimes de violences conjugales.

Cette dérogation, prévue par la loi du 30 juillet 2020, modifie les dispositions de l'article 226-14 3° du code pénal. Ainsi, lorsqu'une victime de violences conjugales se trouve en situation de danger immédiat et sous emprise, le professionnel de santé peut désormais déroger à son obligation de secret. C'est évidemment à la condition que ces violences mettent la vie de la victime en danger immédiat et que celle-ci ne soit pas en mesure de se protéger en raison de la contrainte morale résultant de l'emprise exercée par l'auteur. Ce professionnel peut, en conscience, porter à la connaissance du procureur de la République cette situation sans avoir préalablement obtenu le consentement de la victime. Pour accompagner les soignants dans la mise en place de cette nouvelle loi, le présent vade-mecum a été élaboré par les membres du groupe de travail Justice, en lien avec le conseil national de l'Ordre des médecins et la haute autorité de santé.

Numéro de la Permanence du Parquet : 04 67 12 62 72

LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE DE L'ARIEGE RECHERCHE DES MÉDECINS

Les comités médicaux et les commissions de réforme sont des instances consultatives chargées de donner des avis sur des questions liées à la santé des agents publics, préalablement à la décision de l'employeur.

Ces instances ne peuvent se tenir qu'avec le collège médical complet. A ce jour, le nombre de praticiens permettant leur organisation est insuffisant. Si cet aspect de la médecine liée à la situation des agents vous intéresse, vous pouvez prendre contact auprès de la Direction départementale de la cohésion sociale de l'Ariège au 05 61 02 43 35.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
DDCSPP

Pour information :

- Le comité médical instruit chaque année plus de 500 dossiers et la commission de réforme plus de 150 dossiers
- Chaque instance se réunit une fois par mois pour la commission de réforme et le troisième mercredi de chaque mois pour le comité médical.
- Les médecins sont indemnisés pour chaque participation d'un montant forfaitaire de 87.20 € par séance, et des frais de déplacements.

La commission de réforme est une instance consultative paritaire, contrairement au comité médical. Le secrétariat est assuré par un agent de l'Etat (de la DDCSPP). La Présidence est confiée au Préfet ou à son représentant qui dirige les délibérations mais ne vote pas. Elle est tripartite et est composée de :

- Deux médecins du comité médical qui sont membres de droit ;
- Deux représentants de l'administration
- Pour les dossiers de la fonction publique d'état, un représentant du Trésor Public participe également à la commission de réforme.
- Deux représentant du personnel choisis parmi les organisation syndicales élus aux CAP locales.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU

Le Conseil national de l'Ordre des médecins, le Collège de la médecine générale, la Fédération des spécialités médicales et la Conférence des doyens des facultés de médecine ont mené une enquête sur le développement professionnel continu à l'issue de la première période triennale.

L'objectif était de dresser un état des lieux des actions réalisée et informer les médecins.

Selon l'article 11 du code de déontologie, l'Ordre des médecins doit s'assurer vis-à-vis des patients et de la société que les praticiens ont respecté leur obligation de développement professionnel continu.

Ainsi, le Cnom, en collaboration avec le Collège de la médecine générale, la Fédération des spécialités médicales et la Conférence des doyens des facultés de médecine a lancé une enquête auprès de l'ensemble des médecins.

Il a ainsi souhaité assurer un accompagnement auprès des médecins, et signifier la volonté de son implication sur l'enjeu du DPC. L'objectif de cette enquête à dimension nationale :

• faire un état des lieux des actions réalisées pour actualiser et mettre à jour les connaissances et les compétences des médecins ;

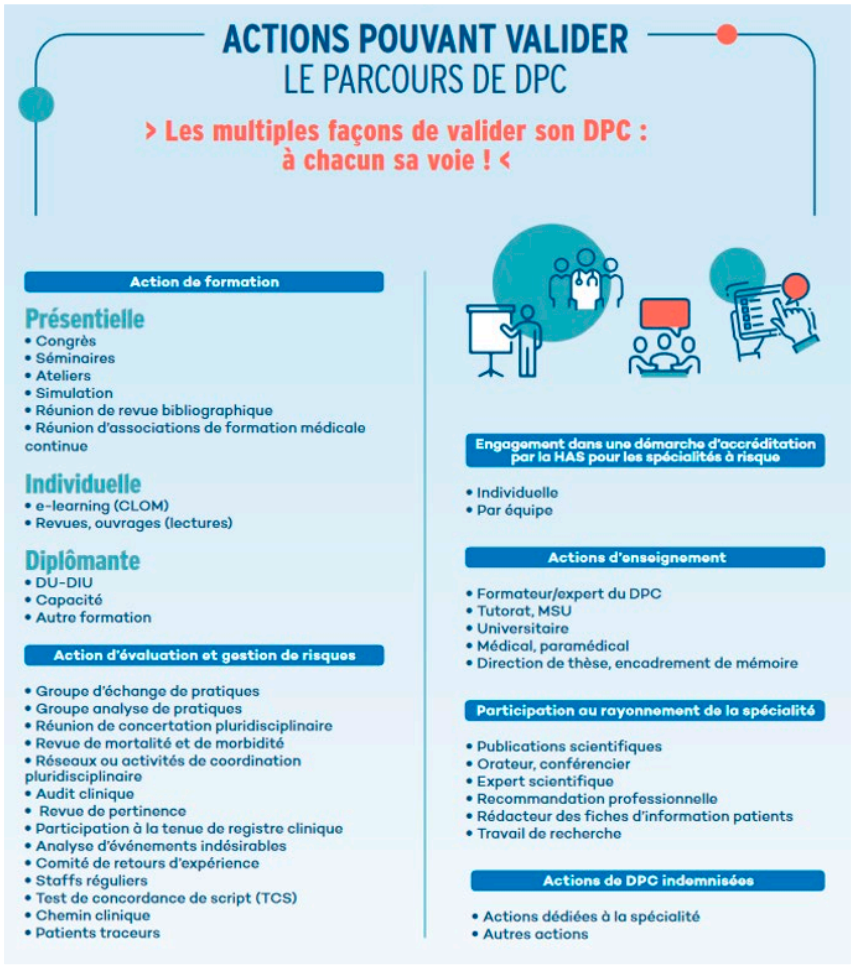

• informer les médecins des différentes possibilités pour réaliser des actions afin de les accompagner et les aider dans la démarche du DPC. Les résultats de cette enquête feront l'objet d'une communication lors du Congrès du Cnom.

Lire l'article dans le bulletin n°69 du CNOM. ***www.conseil-national.medecin.fr***

L'ASSOCIATION MONTPELLIER-HÉRAULT POUR LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN CHERCHE DES MÉDECINS

L'association Montpellier-Hérault pour le Dépistage du Cancer du Sein cherche des médecins pour des vacations sur le Mammobile dans le Cadre du Dépistage du Cancer du Sein.

Nous proposons 1 à 5 vacations par mois selon vos disponibilités. Les médecins vacataires ne sont pas salariés de l'association.

MAMMOBILE
Dépistage du Cancer du Sein
AMHDCS
ASSOCIATION MONTPELLIER HÉRAULT POUR LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Merci de nous contacter au 06 61 54 73 02 ou au direction@mammobile.com

MON ESPACE MÉDECIN
METTRE À JOUR SES DONNÉES

A destination des médecins et des internes, l'espace médecin permet de réaliser certaines démarches en ligne, comme la mise à jour de son adresse email, son numéro de téléphone, son adresse personnelle et son adresse de correspondance.

Ces démarches sont accessibles directement à l'adresse ***https://monespace.medecin.fr*** sur le site du Conseil National de L'Ordre des Médecins.

Dans un premier temps, ces démarches permettront au médecin de mettre à jour les informations relatives à son inscription au Tableau (adresse email, numéro de téléphone, adresse personnelle et de correspondance. Dans un second temps, d'autres démarches en lignes seront proposées, liées à l'exercice professionnel du médecin ou de l'interne. De plus Le médecin qui n'a pas encore de compte et qui souhaite en créer un, recevra un code de vérification envoyé par SMS ou par email, selon une démarche similaire aux paiements en ligne par carte bancaire.

C'est pour cela que nous rappelons la nécessité de communiquer à votre Conseil Départemental ces informations qui permettent au Conseil Départemental de communiquer avec les médecins.

Le numéro de téléphone portable ou l'adresse mail utilisés seront ceux présents sur la fiche Ordinal du médecin ou de l'interne, à la rubrique des coordonnées de correspondance.

Il s'agit d'un mécanisme de sécurité qui permettra de s'assurer de l'identité du médecin qui initie la démarche de création de compte. En cas d'absence du numéro de téléphone portable et de l'adresse mail, ou si les données ne sont pas correctement saisies sur la fiche Ordinal, le médecin sera invité à contacter son conseil départemental d'inscription pour mettre à jour ses informations.

Dans ce contexte, il est impératif de renforcer la sécurité lors de la création d'un compte (1ère étape pour accéder à ***https://monespace.medecin.fr***), en particulier en limitant les possibilités d'usurpation d'identité.

BLAISE PASCAL ET LE CONFINEMENT

J'ai découvert que tout le malheur des hommes vient d'une seule chose, qui est de ne pas savoir demeurer au repos dans une chambre. Rien n'est si insupportable à l'homme que d'être dans un plein repos, sans passions, sans affaire, sans divertissement, sans application. Il sent alors son néant, son abandon, son insuffisance, sa dépendance, son impuissance, son vide. Pascal conseillait de *se divertir pour échapper à l'ennui* qui pousse à la réflexion sur soi-même, à sa condition faible et mortelle et entraîne chagrin et désespoir. Serait-il allé dans sa sagesse, jusqu'à conseiller aujourd'hui, l'ouverture des lieux de plaisir libertins comme au temps de sa jeunesse ?

Les responsables de l'information concernant la gestion de l'épidémie du Covid 19 devraient méditer ces pensées et en tenir compte pour expliquer à la population la difficulté de concilier confinement, restriction de libertés et divertissements. Cela nous éviterait la cacophonie ambiante dans laquelle se mêlent, politiques, médecins, scientifiques, journalistes et foules hurlantes s'imaginant que la loi se fait dans la rue.

Docteur Marcel DANAN

PETITE NOTE DE LECTURE

LUCRECE, au premier siècle avant J.C. connaissait le COVID 19 !

« Quand elles peuvent toucher agréablement nos sens, les choses sont formées d'atomes ronds et lisses mais quand elle nous semblent âpres est amères, elles sont formées d'un tissu d'atomes plus ***hérissés*** *voilà pourquoi elles déchirent les voies sensorielles et pénètrent dans notre corps en le violant ».*

De Rerum Natura Livre II

Celles et ceux qui ont perdu le goût et l'odorat auront été compris.

Docteur Marcel DANAN

LIBRES PROPOS

Nous rappelons que les articles parus sous cette rubrique n'engagent que la responsabilité de leur auteur et en aucun cas celle de l'institution ordinale.

VERS LA FIN DES UTOPIES

DOCTEUR MARCEL DANAN - MONTPELLIER

Elles sont rattrapées par la réalité qui en bien des domaines les dépasse.

L'utopie peut être bonne quand elle n'a pour but qu'un *progrès* réel en vue d'un avenir meilleur. Elle peut être *nocive* lorsqu'il s'agit d'un dogme prétendant imposer le meilleur des mondes. Elle est une *nécessité* quand elle signifie la recherche d'autres valeurs à la place d'un monde clos. Elle peut être souvent *« une vérité prématurée »*, comme écrivait LAMARTINE. L'utopie est *dangereuse* quand elle fait violence à la réalité en imposant le rêve avec brutalité. L'effondrement des utopies totalitaires du siècle dernier n'aurait servi à rien s'il n'était suivi d'une prise de conscience nous faisant admettre que le progrès doit être cherché avec patience et modestie. Dans le monde d'une utopie réalisée il n'y a plus de place pour le changement et l'utopiste. L'utopie tue l'utopie !

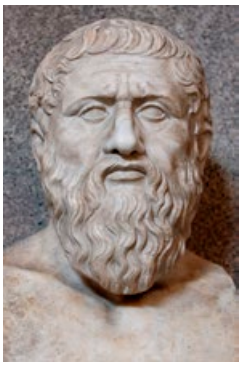

Peut-on encore parler d'utopie dans un monde qui a vu disparaître dans les drames et le sang les constructions intellectuelles promettant « des lendemains qui chantent ». Peut-on croire encore à des fictions réalisables dans le futur alors que la science va plus vite que la science-fiction ? Doit-on considérer l'utopie comme la construction d'un univers régi par des principes différents de ceux qui gouvernent le monde présent avec un sentiment de croyance et d'espoir, ou bien doit-on jeter sur elle un regard péjoratif comme étant un idéal séduisant mais irréalisable compte tenu de la nature de l'homme et de ses conditions de vie ? Il y a toujours eu et il y aura toujours des utopies et des utopistes car l'être humain est doué d'imagination et cherche à échapper à l'emprise de la réalité par des rêveries. Il arrive souvent que l'homme cherche à faire passer ses fantasmes dans la réalité. Notre imagination crée des chimères, des illusions, des fantaisies, inséparables de l'utopie. Les créateurs d'utopie ont tous eu un souci d'affabulation et une tendance imaginative remarquable. PLATON disait « nous inventons comme des enfants », FOURIER, créait des néologismes et MORE utilisait un alphabet confidentiel.

Aux confins de l'utopie.

Utopie et mythologie. Le mythe rejoint l'utopie en ce sens qu'il est une représentation idéalisée de l'état de l'humanité dans un passé ou un avenir fictif. Le mythe de l'ATLANTIDE engloutie par les eaux est au point de départ de l'histoire de l'utopie. Il s'agissait déjà d'une île. Le mythe de l'AGE d'OR était lié dans l'antiquité au temps cyclique et au retour des astres dans leur conjonction première. Quant au PARADIS PERDU, où régnait l'abondance, la paix, la concorde, la communauté, il est un mythe qui a généré des nostalgies en particulier celle de la liberté, de la vie facile de la longévité, la mort n'étant qu'un doux sommeil. Là s'arrête la comparaison entre mythe et utopie :le mythe est une construction anti-intellectuelle, c'est un récit fabuleux, non réfléchi, mettant en scène les forces de la nature personnifiés alors que l'utopie prétend être une procédure typiquement intellectualisante.

Utopie et idéal. Elles différent, l'utopie étant la construction antérieure à toute application à la réalité d'un modèle fermé sur lui-même, parfaitement construit et ce dans le moindre détail en vue d'aboutir à une société parfaite. L'idéal est par contre un projet, un objectif. L'utopie propose et impose de façon totalitaire un modèle alors que l'idéal est un concept régulateur (KANT) qui tend à approcher la perfection sans pouvoir l'atteindre. L'utopie n'admet pas la critique.

Utopie et religion. Elles sont en principe opposées. Les utopistes se veulent indépendant de la religion en raison de leur anthropocentrisme alors que la religion est la reconnaissance par l'homme d'un pouvoir supérieur

dont dépend sa destinée et à qui il doit obéissance et respect. Il n'y a pas de transcendance dans l'utopie alors que les religions promettent le bonheur dans l'au-delà.

Utopie et science-fiction. Elles se sont rapprochées avec les progrès de la science et des techniques puis l'évolution de la science a été telle que les utopies ont été dépassées La science a apporté aux esprits utopiques des données qui leur ont fait imaginer un monde meilleur où les techniques suppléeraient l'homme pour lui apporter le bonheur. De toute évidence la science-fiction est infiltrée d'utopie.. Avec l'élargissement du monde c'est l'espace interplanétaire qui a forcé les imaginations. Dans « l'Homme de la Lune », l'Anglais Francis GODWIN (1683), fait vivre un homme en état d'apesanteur.. Cyrano de Bergerac (1619-1655), imagine des aventures extraordinaires, basées sur des théories philosophiques et scientifiques audacieuses : « Histoire comique des Etats et Empires de la Lune , (posth.1657),et des Etats et Empires du Soleil , posth. 1682 ». C'est aussi l'époque de « Voyages imaginaires », édités par Georges GARNIER au début du XVIII^{e} siècle., puis celle des « Voyages Extraordinaires » de la collection HETZEL qui édita Jules VERNE. Beaucoup d'utopies ont été réalisées par la suite et ont même été suivies de leurs contre-utopies. A l'heure actuelle il existe une course de vitesse entre les utopies, leurs réalisations et la réalité scientifique galopante. La science propose tant de nouveautés que le rêve et l'utopie n'arrivent pas à la suivre. Un exemple de cette fuite en avant est représenté par l'Internet, qui était déjà là avant que nous ayons pu nous en rendre compte. Mais c'est en biologie et en médecine que les progrès ont stimulé le plus les esprits, faisant revivre des rêves de santé sans faille, d'immortalité, de reproduction sur commande. Dans ces domaines aussi, la réalité rejoint voire dépasse l'utopie.

Le danger des sectes. Les mouvements sectaires présentent des utopies caricaturales qui fleurissent partout dans le monde, se situent là où on ne les soupçonne pas toujours d'être, manipulent les esprits faibles proposent des avenirs chimériques voire délirants, conditionnent les individus par toutes sortes de manipulations mentales bien connues sur lesquelles il n'est pas nécessaire d'insister. Elles proposent des paradis sur terre, embrigadent les individus qui deviennent des prosélytes cherchant à recruter de nouveaux adeptes. Le gourou est tout puissant. Il s'agit soit d'un illuminé, soit d'un pervers escroc. A côté des grandes sectes organisées en mouvements structurés il faut se méfier de l'esprit sectaire qui ne dit pas son nom et qui cherche à s'infiltrer partout en particulier dans le domaine de la médecine et de l'enseignement.

L'effervescence de mai 1968 et ses groupuscules militants, aux utopies politiques et sociales fumeuses qui n'ont pas eu de lendemain. Toutefois la contre-culture qui a suivi mai 68 a modifié peu à peu notre monde et la façon de vivre même de ceux qui étaient visés par cette marée d'agitation et de revendication. Les utopies dogmatiques de cette époque ont échoué. Par contre, les rêves et les révoltes qui les ont accompagnées ont laissé des traces durables dans la société.

Les comportements utopiques normaux et pathologiques

Le comportement utopique peut-il être considéré comme normal ? S'il est une période de la vie propice aux utopies c'est l'**adolescence** qui s'exprime souvent par un foisonnement d'idées opposées à celle du milieu familial, scolaire et social. Certains jeunes proclament des idéaux de non violence ou de refus de compétition à moins que cela ne soit le contraire, d'où des conflits avec la famille dont les valeurs sont remises en question. D'ordinaire tout cela rentre dans l'ordre mais des dérives et des incidents sont toujours possibles avec des engagements dans des groupes proclamant des idéologies fumeuses .Il faut donc surveiller ces adolescents fuyant dans les utopies et autres engagements : il peut s'agir de troubles psychiques.

Il existe des **pathologies** psychiatriques s'exprimant par des utopies. On cite les « **idéalistes passionnés** ». Il s'agit de sujets, pseudo inventeurs, mystiques… exprimant une idéologie abstraite se voulant réformatrice dans les domaines religieux et politiques. Parmi eux des rêveurs, des philanthropes. DON QUICHOTTE est considéré comme un idéaliste passionné, proche de l'utopie. TORQUEMADA, CALVIN, ROBESPIERRE, MARRAT étaient des idéalistes passionnés. *Les **régicides et les magnicides*** sont aussi rangés dans cette catégorie de réformateurs utopistes dont l'intransigeance n'est égalée parfois que par la cruauté. Il y a toujours eu des fanatiques qui, pour faire appliquer leur utopie n'hésitent pas à aller jusqu'au crime et parmi eux un certain nombre d'anarchistes : RAVACHOL, Auguste VAILLANT.

•••/•••

La **psychose** et en particulier la **schizophrénie** ont des analogies avec la pensée utopiste. Cette dernière est fermée sur elle-même, coupée des expériences habituelles et son plaisir est personnel. Chez le schizophrène on trouve un certain nombre de caractéristiques proches de celles des utopistes. Leur logique est abstraite, ils transforment les abstractions en réalité matérielle. En allant plus loin on peut rechercher une analogie entre **utopie, psychose** et **rêve.** Le rêve et l'utopie ont en commun le déplacement symbolique, la réalisation des désirs, le mécanisme projectif avec tendance à l'évasion. Les utopistes sont souvent à la limite de la psychopathologie. FOURRIER par exemple, avait une touche de folie. Les utopistes sont dans bien des cas des schizoïdes vivant dans la marginalité sociale.

Les domaines de l'utopie

Les premières utopies ont consisté à réorganiser la société, l'économie, l'architecture. Par la suite les utopistes se sont inspirés des découvertes scientifiques et technologiques pour proposer ce qu'ils pensaient être un monde de rêve.

Utopies sociales, économiques et politiques. L'utopiste rêve d'une société parfaite, d'une harmonie de l'homme et du monde. Il prétend instituer l'ordre dans l'univers. En fait son projet est irréel car irréalisable. L'utopie porte bien son nom, fort ambigu. L'étymologie du terme est double : eu topos – un lieu de bonheur-, ou bien plutôt, ou- topos- nulle part. Elle comporte toujours un idéal de perfection avec promesse de bonheur. Elle s'est construite à partir d'une critique de la société suivie de l'exposé d'une société idéale. Certains se prennent à y croire : « ce qui est utopique n'est pas nécessairement impossible », a écrit Marguerite YOURCENAR. La stratégie de l'utopie est de rechercher l'opposition à la société ambiante, et l'alternative lorsqu'il arrive qu'elle prenne le pouvoir.

Les premières sociétés utopiques imaginées par l'homme se situaient sur des îles REPUBLIQUE de PLATON. Ce dernier évoquait l'ATLANTIDE comme une île fabuleuse engloutie à la suite d'un cataclysme 9.000 ans avant. Francis BACON dans la Nouvelle Atlantide (1627) décrivait l'île de BENSALEM sur laquelle se trouvaient des savants cherchant à étendre l'empire de l'humanité sur la nature toute entière.

C'est à Thomas MORE (1478-1535), auteur de *l'UTOPIE la meilleure des républiques ou la nouvelle île* d'utopie, que l'on doit le terme et l'essor des nouvelles utopies après 15 siècles où l'esprit religieux a été au premier plan. En fait le discours sur le meilleur statut de la République est un pastiche platonicien. PLATON est donc le premier grand utopiste même s'il n'a pas crée le mot. Dans LA REPUBLIQUE, (-370), il met en avant le Roi Philosophe qui seul connaît la vérité et le monde suprasensible et peut donc gouverner. Les Sages sont infaillibles. Il existe trois classes dans la société : les travailleurs, les guerriers et les gardiens maîtres de la vérité... Les plaisirs sont proscrits, les œuvres impies bannies, les enfants séparés de leur famille. Les moindres détails de la culture doivent être contrôlés : il y avait par exemple de bonnes et mauvaises peintures. MORE crée l'idée d'une communauté des biens qu'ARISTOTE, puis les Scolastiques avaient réfuté. Dans cet ouvrage d'anticipation il rejetait la propriété privée. Son île d'Utopie était calquée sur l'Angleterre mais il s'agissait d'une terre de nulle part avec une capitale fantôme, un fleuve sans eau (Anhydre), un prince sans peuple... Il y a deux lectures de cet ouvrage : soit la nostalgie de l'âge d'or et du paradis perdu, soit un projet de transformation de la société. L'Utopie de MORE suppose qu'un christianisme épuré prendra le relais de la religion avec des temples sans images et des pasteurs mariés. Il propose de se méfier des utopies athées mais ne prévoit aucune coercition contre elles. Dans son île, chaque maison doit avoir un jardin potager et fruitier. L'île doit comporter 54 villes avec des groupements de 30 familles ayant une cuisine et une salle d'allaitement communes. Les citadins doivent être mobilisés pour les travaux agricoles. Il y aura des hôpitaux avec des médecins. Il est question d'examens prénuptiaux pour les hommes afin de repérer les tares. L'euthanasie sera facultative. Il n'y aura pas de monnaie à l'intérieur de l'île mais un trésor pour les usages diplomatiques et militaires. Il faudra vendre les produits excédentaires. Un corps d'esclaves doit assurer la continuité du travail. Les criminels seront astreints à un travail forcé de même que les voyageurs clandestins et les auteurs d'adultère... Il n'y aura pas de peine de mort. On cherchera à réhabiliter les criminels par la mise au travail. Les esclaves porteront des chaînes en or, le même métal étant réservé également à la confection des vases de nuit ! Les travailleurs extérieurs seront acceptés mais dans de moins bonnes conditions. Ils ne pourront être complètement assimilés. L'île aura la possibilité de s'étendre, y compris par la force pour s'emparer de richesses mal exploitées (autrement dit l'île pourra avoir des colonies). Pour cela il faudra une armée et même des mercenaires qui ne craindront pas de s'exterminer ce qui ne sera que justice ! Toutefois MORE préfère les agents secrets afin d'assassiner les chefs ennemis lors des guerres. L'éducation sera particulièrement soignée, le travail sera de six heures par jour. Les études devront comporter des jeux éducatifs. L'autorité du mari continuera à s'étendre sur la femme, celle du père sur les enfants,

celle de l'aîné sur le cadet. Les travailleurs auront la possibilité de manger à domicile. Seront interdits les jeux de plaisir, les jeux de hasard, les conciliabules privés (tout doit se débattre en public). Il faudra isoler la société utopique et ne pas laisser les citoyens en sortir afin qu'ils ne soient pas corrompus. Pas de mariage pour les non vierges. Le divorce sera autorisé pour cruauté mentale et incompatibilité d'humeur. L'adultère et l'incitation à la débauche seront punis. Les magistrats seront élus. Tout sera réglementé, même les promenades des véhicules d'état. Finalement rien de bien réjouissant ! Tout au plus une harmonie.

Charles FOURIER (1772-1837), auteur du « Nouveau Monde Industriel et Sociétaire », (1829), veut, dans le sillage de MORE, une société communautaire, harmonieuse et structurée où tout est contrôlé, même l'activité sexuelle. L'homme avec ses passions ne peut être que bon. Tout ce programme devait se réaliser dans des coopératives connues sous le nom de Phalanstères

Dans le modèle de société marxiste on trouve aussi la notion de vérité absolue à imposer par la violence pour le bien des individus quitte à éliminer les opposants. L'oppression est à la base de ce modèle de société. Inutile d'insister !

Utopie et architecture. S'il est un domaine où l'utopie cherche à se réaliser, c'est bien celui de l'architecture : en faisant bouger la ville on fait bouger la société. PLATON, dans « Les Lois », considérait la ville comme un cercle avec au centre la place publique et autour, de façon concentrique, des temples, des tribunaux, les logements des magistrats, des habitations. Pas de remparts pour que les citoyens se sentant protégés renoncent à être vigilants. A la limite, des habitations semblables, bien clôturées sur l'extérieur donnant l'aspect d'une unique maison. Les « réductions » construites par les Jésuites du Paraguay consistaient en une grande place centrale carrée avec trois côtés bordés de maisons d'Indiens, en damier, le quatrième côté étant le domaine de Dieu, de l'armurerie des écoles et des magasins. On considère que c'est pratiquement la seule utopie qui n'ait pas échoué.

Le phalanstère de FOURIER. C'était le palais de la population au milieu de jardins. Devant lui la cour d'honneur séparée par une route des bâtiments industriels, des constructions agricoles, des ateliers, des magasins et des greniers.

Lors de la révolution industrielle, l'utopie urbaine chercha à faire le bonheur des hommes. Certains s'inspirèrent du phalanstère associatif de FOURIER en particulier OWEN réformateur anglais. La crise économique de 1973 et le mouvement postmoderniste vont inciter l'homme à retrouver ses propres racines et les architectes à renouer avec la ville traditionnelle avec rues, places et squares. C'est le retour au néo-classicisme illustré par Ricardo BOFILL. L'erreur des architectes utopistes a été d'arrêter le temps, d'oublier l'imprévu, le futur, l'inconnu. L'exemple type est BRASILIA dont le centre est devenu un musée immuable autour duquel gravitent d'autres villes nées de l'imprévisible et non de l'utopie. La ville est comme l'individu : elle est complexe et on ne peut la réduire à un projet unique. En matière d'urbanisme il faut se garder de conceptions naïves et ne pas confondre l'imagination qui est créatrice et l'utopie, stérile et figée.

Utopies dans le monde contemporain

Une communication sans limite. La science et la technique peuvent nous donner l'illusion d'une société idéale, non dans une île comme celle de MORE mais dans un espace virtuel, autre non-lieu en quelque sorte. Le monde de l'Internet nous donne cette fausse impression. En fait nous ne pouvons en rien contrôler ce monde virtuel. Nous sommes là encore dans l'utopie de la liberté, de l'égalité et de la transparence. Cette nouvelle utopie, qui pour certains, est une religiosité, nous réserve des lendemains préoccupant de la vision du monde.

Il apparaît effectivement que l'Internet apparaît comme inéluctable, faisant évoluer l'humanité vers l'universalité, la communauté, la liberté et la connaissance. Certains ont évoqué un mécanisme proche du fonctionnement des sectes, avec tout un cortège de promesses, de modes de vie et d'évolution de la société. On annonce que nous allons entrer dans un monde entièrement numérique

Le rêve d'une société transparente peut laisser la place à une société sécuritaire où l'individu sera surveillé à son insu. Les libertés individuelles et publiques risquent d'être bafouées : l'internaute n'aura qu'une illusion de liberté en particulier pour ce qui concerne la consommation. Le lien social ne sera qu'une apparence. La conscience individuelle sera collectivisée. Le culte de l'Internet s'est répandu d'autant plus vite qu'il existe une crise des valeurs fondamentales que sont la loi, la parole

•••/•••

et l'individu. Internet permet le relâchement du lien social qui sera remplacé par une coexistence virtuelle. Nous risquons d'arriver à un monde où l'interactivité remplacera la sociabilité. Même dans le domaine où les contacts humains sont les plus proches, c'est- à- dire celui de l'amour, il apparaît une nouvelle mode, celle du cybersexe. Des relations sexuelles virtuelles, via Internet avec des anonymes sont un exemple parmi d'autres des dérives du culte de la toile.

Loin d'être un progrès Internet peut aboutir à détacher l'homme de lui même et de la société. Un pas de plus et on est – pour le moment - dans la science-fiction : les nouvelles techniques de l'information peuvent aboutir à la mort de l'homme lequel sera remplacé par des réseaux dotés de vie comprenant des robots super- intelligents.

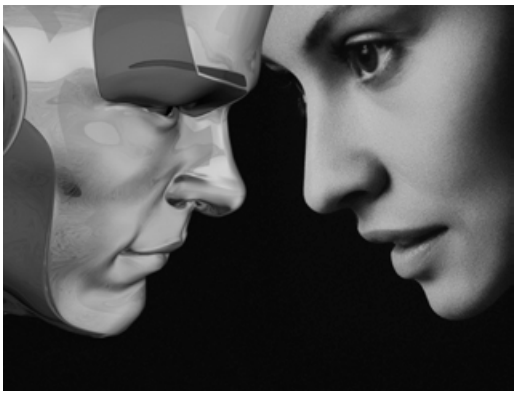

Utopies, biologie et médecine

Créer l'homme à son image. Dieu a créé l'homme à son image. L'homme rêve de créer une machine qui lui ressemble et le supplée. Il sait, grâce à la mécanique, l'électronique, l'informatique fabriquer des robots humanoïdes. Reste le problème de l'intelligence que l'on cherche à copier dans des centres spécialisés : Massachusetts Institute of Technologie (M.I.T.), avec l'équipe de Rodney BROOKS ou encore dans les laboratoires de l'Université PARIS VI. A l'Institut RIKEN, au JAPON, on cherche à créer une machine pensante pourvue de mémoire et d'intuition. La difficulté majeure, qui démontre que les savants sont dans le domaine de l'intelligence artificielle aux confins de la science de la science-fiction et l'utopie est que, pour l'instant, on ne peut identifier une pensée et que de plus il n'y a pas d'unité de pensée dans un groupe d'individus différents. S'ils y parviennent, l'utopie d'aujourd'hui aura forcé la réalité. Mais sera-ce encore une utopie indépassable ?

Dans une première étape le but est de pénétrer les mystères du cerveau afin de le rendre immortel, ce qui pourrait aboutir à une attaque de l'identité humaine et à une post-humanité. Les chercheurs Japonais pensent arriver en 20 ans à comprendre les mystères du cerveau depuis ses mécanismes les plus élémentaires jusqu'à la conscience sociale et individuelle. Ils cherchent aussi à protéger le cerveau par la compréhension des maladies qui l'attaquent, y compris le vieillissement de façon à éradiquer toutes les pathologies.

Ces études devraient permettre de fabriquer un cerveau artificiel doué d'intelligence. Plusieurs étapes sont prévues, l'objectif étant la symbiose être humain et machine y compris dans les liens amicaux.

Pénétrer les mystères du vivant. Le décryptage du génome humain qui compte 30.000 gènes est achevé. Aussitôt les esprits s'emballent et imaginent ce que l'on pourrait tirer de cette masse de connaissances pour prévenir des maladies et les soigner, ce qui se conçoit et doit être réalisé dans le respect des lois, mais aussi pour se lancer dans des rêves fous du domaine de l'utopie. Ces rêves sont parfois des craintes (l'individu catalogué, repérable par ses gènes, ou bien sous leur emprise inexorable). Il peut s'agir aussi d'espoir dans la prévention et la guérison de toutes les maladies, la vieillesse étant considérée comme une pathologie. Vieux rêve d'immortalité que nous ne sommes pas près d'atteindre.

L'utilisation des cellules souches issues d'embryons humains ou d'individus adultes se rapproche plus de la réalité que de l'utopie dès lors qu'il s'agit de corriger une maladie (Alzheimer, Parkinson, diabète, infarctus du myocarde) encore qu'il y a quelques années, ce type de thérapeutique était du domaine de la science- fiction. Par contre, le clonage reproductif humain théoriquement possible avec, cependant, des risques d'échecs et de malformation, correspond à un fantasme d'immortalité par refus de sa mort et la création de son double parfait.

Enfin, l'eugénisme dont on a vu qu'il était évoqué dans les utopies de PLATON et de MORE, pourrait caresser l'esprit de ceux qui ne considèrent l'infirmité, le handicap voire le sexe que sous l'angle économique.

Le diagnostic pré implantatoire des embryons conçus par fécondation in vitro devrait permettre d'éliminer ceux présentant des anomalies génétiques. Bien plus la sélection d'embryons parfaits permettrait d'obtenir des enfants sans anomalies. Un vieux rêve théoriquement possible, mais pour l'instant illégal en France.

Danger des utopies et contre utopies

Les utopies embrigadent et nous rappellent que l'homme peut créer l'Enfer sur la Terre. Heureusement l'utopie sécrète son antidote grâce à la contre-utopie qui est une allergie face aux enchantements fallacieux. Elle

nous rappelle que le meilleur des mondes est un piège. Les contre-utopies sont une caricature. Elles ont toujours existé, elles viennent de toutes parts et on les trouve même dans la mythologie. PROMETHEE, dont on connaît le supplice éternel, a été puni pour avoir donné le feu aux hommes et s'être opposé à ZEUS qui voulait remplacer l'humanité par une nouvelle espèce. ESCHYLE, SOPHOCLE, EURIPIDE, ont dénoncé le danger du tyran détenteur de l'intégralité du pouvoir. L'utopie développée par PLATON dans La République a eu des opposants. ARISTOPHANE, dans ses pièces, *« Les Oiseaux », « l'Assemblée des femmes »*, conteste les théories platoniciennes sur la collectivisation et la mise en commun des femmes.

Plus près de nous RABELAIS décrit l'Abbaye de THELEME comme un idéal optimiste de liberté, une sorte de club où l'on pouvait faire ce que l'on voulait, où l'on était libre de venir ou non : *« Fais ce que voudras »*.

Le progrès des sciences et des techniques ayant facilité l'émergence d'utopies à réaliser, non pas dans un lieu clos, mais à l'échelle d'un pays voire de la planète a suscité des réactions contre les embrigadements en tous genres. L'individu veut être valorisé et conteste les dictateurs. Georges ORWELL mettait en garde ses contemporains contre les dangers du stalinisme en publiant en 1945 « La ferme des animaux » et en 1949 son célèbre « 1984 ». Déjà en 1931 Aldous HUXLEY insistait sur le fait que les utopies dangereuses étaient susceptibles de se réaliser. Dans *« Le meilleur des Mondes »,* (1932), il dénonçait la civilisation de la machine, avec tous ses dangers alors que Les progrès de la biologie d'alors n'étaient rien comparés à ceux de la science actuelle. Il était déjà question d'hommes fabriqués en bocaux, conditionnés en classe selon des besoins planifiés et sous la coupe d'individus supérieurs biologiquement déterminés. Ce qui pouvait être considéré irréalisable devient presque réalité. De même l'Américain Ray BRADBURY, dans son roman d'anticipation « FARENHEIT 1951 », développa le thème de l'utopie réalisée. Dès 1920, le Russe Evgeni ZAMIATINE, dénonça dans son livre « Nous Autre », la dictature Soviétique.

Tout a été dit et écrit contre les utopies totalitaires érigées en systèmes hégémoniques mais d'autres utopies plus sournoises naissent peu à peu. Ce sont celles que nous apporte un usage sans limite des sciences et techniques avec leur application à la biologie et qui aboutissent à la manipulation mentale insidieuse et à la pensée unique. Faut-il rappeler la satire de Marie DARRIEUSSECQ, développée dans « TRUISME », en 1996, où elle évoque la métamorphose du corps, ou encore *« Les particules élémentaires »*, ouvrage dans lequel Michel HOUELLBECQ, (1998), annonce une race mutante dont les pulsions sexuelles seraient rationalisées et le désir mis de côté. Les ambiguïtés de ces deux textes nous rappellent que l'utopie existe toujours et qu'il faut être vigilant sans oublier que les contre-utopies d'aujourd'hui, peuvent devenir les utopies de demain.

LES UTOPIES ONT-ELLES UN AVENIR ?

Pour l'instant il ne reste des grandes utopies que des traces indélébiles dans les institutions et les villes. Il y a quelques menaces sérieuses : biologie et cyberespace aux mains d'apprentis sorciers. On discourt sur la fin des utopies ou sur de nouvelles utopies : individuelles, micro-utopies, que l'on situe entre le rêve et la réalité et qui permettraient l'individu de retrouver une motivation et le chemin de la réussite.

Il est aussi question de projets sociaux pouvant avoir un effet positif dans la mesure où ils ne sont pas construits à partir d'un rêve personnel destiné à façonner une nouvelle réalité. On admet que les projets applicables doivent surgir de tensions sociales. Mais s'agit-il encore d'utopies dès lors qu'il est question de possible, donc de choix. C'est en ce sens que l'utopie sera toujours une utopie et cela tant que l'humanité sera capable d'affirmer sa liberté. Mais à l'heure actuelle, les utopies sont dépassées par la réalité.

Docteur Marcel DANAN

LA COVID-19 VA-T-ELLE NOUS RAMENER AU BON SENS ?

DOCTEUR XAVIER DE BOISGELIN

Cette crise sanitaire sans précédent devrait nous faire réfléchir : comment cela s'est-il passé ? comment des dérives incroyables sont-elles advenues ? Comment avons-nous perdu tout **bon sens** ?

La crise sanitaire :

Personne ne l'avait prévue et devant son surgissement personne ne savait quoi faire, les politiques ont donc été obligé de réagir dans l'urgence : n'étant pas des scientifiques ils se sont entourés d'un « comité scientifique ». Les critères de choix des membres de ce comité scientifique devraient être simple : leur haute compétence, leur parfaite honnêteté intellectuelle et leur absence de conflit d'intérêt. Je n'ai pas la compétence pour juger ceux qui ont été choisis, et **le « bon-sens » voudrait qu'ils aient été précisément choisis en fonction de ces critères !**

Le comité scientifique une fois formé, les politiques prennent son avis et décident, mais alors intervient un épiphénomène très pathogène : **les médias**. Compte tenu de leur pouvoir en France (infiniment plus important que dans les autres pays européens) et pour pouvoir garder leur audience elles vont devoir « meubler » et pour ce faire elles ont fait appel à une foule d'intervenants, qui parfois n'ont pas de légitimité évidente, et qui vont être choisis justement en fonction des théories qu'ils vont développer : plus cette théorie sera fumeuse et plus l'audience augmentera. La difficulté réside dans ce que le politique, obnubilé par sa côte de popularité, va être tenté de prendre en compte une partie de ces foutaises, mêmes contre l'avis du comité scientifique, par simple démagogie.

Le deuxième obstacle aux données scientifiques c'est **l'obstacle économique** que le scientifique occulte mais que le politique doit prendre en compte.

Il existe donc deux variables d'adaptation des données scientifiques qui sont la pression médiatique et la pression économique. Le bon politique doit faire en sorte de résister au maximum à ces deux pressions de valeur inégale cependant car si la pression économique peut trouver une certaine justification, la pression médiatique, elle, doit être réduite à sa plus simple expression.

Ceci posé, au début de la crise, le politique aurait dû dire : « On ne connait rien à ce virus, on n'a pas les moyens de se protéger, on n'a pas de vaccin, DONC on confine ». Alors qu'ils ont dit : « les masques ne servent à rien, de même que les tests » autant d'affirmation imprudentes qui ont dû être contredites par la suite ce qui augmente l'angoisse et l'insécurité de la population.

En pratique, Juste quelques conseils de bon sens :

- Observons strictement les gestes barrières
- Réapprenons à nous laver les mains
- Mettons des masques, il n'existe aucune contre-indication au port du masque !
- Essayons d'éviter les concentrations de populations dans les lieux clos, **MAIS surtout :** essayons de « continuer à vivre » avec l'épidémie, reprenons notre travail quotidien dès que possible, évitons au maximum les médias, surtout audio-visuel, et surtout restons vigilants sur les autres phénomènes de société qui se développent : communautarisme et séparatisme, loi scélérate de bioéthique…

Il n'y a pas que la crise sanitaire :

En effet cette crise dramatique occulte tout le reste et, sur le plan Ethique notamment, on est en train de faire passer des choses impensables : La loi de bioéthique, pilotée par quelques « ultras » du « progressisme » et de la « permissivité » est complètement occultée pour l'opinion, polarisée par la crise sanitaire, et le gouvernement est en train de se faire dépasser par ces « ultras » qui, nuitamment, à une cinquantaine de député, vote des dispositions de loi qui vont bien au de-là de la PMA pour toutes !

Jugeons-en :

- Extension des conditions de l'IMG à la « détresse psycho-sociale » de la mère, jusqu'à la veille du terme : autant autoriser l'infanticide ! !
- Extension du délai de l'IVG de 12à 14 semaines : c'est curieusement le stade où le sexe peut être déterminé avec précision !
- Suppression de la clause de conscience de la loi VEIL : mais c'est précisément parce que **l'IVG pose un problème de conscience** qu'il faut que cette clause existe !
- Création de la ROPA qui est une GPA déguisée et donc le premier pied dans la porte pour celle-ci,
- Et bien sûr retour en force de tous les partisans de l'euthanasie et du suicide assisté, et promotions par les médias des partisans du « laissez vivre les jeunes et laissez mourir les vieux »

Voilà donc une foule de danger qui se profilent, masqués par cette crise sanitaire qui nous obligent à faire une fois de plus appel au **« bon-sens »,** il est effectivement à craindre que notre société ne perde actuellement tout bon sens : **tout deviendrait licite car ce serait possible ! !** L'Ethique abandonne toute ses prérogatives et se soumet au bon vouloir de la société (comme a dit le CNOM : « du moment que c'est une demande sociétale… ») et nous abandonnons toutes prérogative morale, même le CCNE (qui par définition devrait connaitre l'éthique), avoue par la bouche même de son président que « le bien et le mal

(il) ne sait pas ce que c'est » ! Seule l'académie de médecine a eu le courage d'affirmer la Vérité : « la conception volontaire d'un enfant sans père serait une dérive anthropologique majeure de la société ».

Il faut être très inquiet de ces dérives où la « majorité silencieuse » reste effectivement dramatiquement silencieuse : alors que **la majorité de nos concitoyens ont du bon sens** et sentent bien que toutes ces dérives sont mauvaises mais la pression médiatique est telle qu'ils n'osent pas s'exprimer de peur d'être traité de « ringard » ou « d'intégriste ». Le pouvoir politique le sait, c'est bien pour cela qu'il ne consulte pas la population sur tous ces sujets et qu'il laisse les « lobbies » très largement minoritaires mais très largement organisés, faire passer nuitamment toutes ces mesures à l'assemblée nationale ! !

En guise de conclusion

Tant en matière de gestion de la pandémie, qu'en matière d'Ethique, un seul objectif devrait présider aux décisions prises : **LE BON SENS.**

Cette vertu, traditionnellement réservée aux esprits simples (et non pas aux simples d'esprit), semble cruellement faire défaut à nos instances dirigeantes, à quelques niveaux qu'elles soient. Pourquoi cela ? Peut-être parce que le bon sens implique que l'on se détache de toutes les entraves de la vie publique :

- Il impose de privilégier l'être plutôt que le paraître,
- Il impose d'être plus attentif à l'autre qu'à soi-même
- Il impose de ne pas tenir compte des donneurs de leçons mais juste d'écouter les « sachant »
- Il impose de se méfier des clichés, des convenances médiatiques, du politiquement correct.
- Il impose de privilégier l'humilité et l'écoute plutôt que l'arrogance et l'invective
- Il impose de remplacer la médisance par la bienveillance.

En un mot ce bon sens impose de se mettre au service de l'autre et malheureusement plus on a de pouvoir plus on a tendance à s'en servir plutôt qu'à servir.

Dr Xavier de BOISGELIN

DÉFIANCE DE LA SCIENCE

DOCTEUR JEAN-CLAUDE ARTUS
Professeur Emérite Université Montpellier I

Nous observons une chute vertigineuse de la culture scientifique de notre société dont les conséquences dans le domaine de la Santé sont multiples. D'une part les nombreuses *« Intolérances Environnementales Idiopathiques »*, les IEI, telles les craintes des OGM, des REM, de la radioactivité, la Wifi, etc. … de multiples substances chimiques, insecticides… d'autres parts des applications scientifiques et médicales, telles les vaccins, médicaments ne seraient plus acceptées par le Public. Malgré les multiples efforts d'information, le décalage entre le ressenti, la conviction et la raison est devenue inquiétant d'autant qu'au-delà du Public il concerne aussi nos décideurs, des enseignants, des confrères, la justice…

Le constat est devenu patent, sans un minimum de culture scientifique, l'information à caractère scientifique et médicale ne peut que rester inaudible pour la grande majorité. Indéniablement la cause originelle est consécutive à la chute de l'enseignement des sciences en France, depuis 3 à 4 décennies. Pour l'enseignement du primaire nous sommes 23e sur 24 pays européens, dans le classement PISA, la France est au 27e rang mondial, soit, 17 places perdues en 17 ans ! Ces constats pitoyables semblent laisser l'Éducation Nationale de marbre.

Ainsi certaines connaissances scientifiques et les risques de leurs applications apparaissent inacceptables, trop éloignées, trop décalées de ce qu'une partie croissante du public croit être la réalité. Cette distorsion est trop douloureuse pour changer de paradigme. Ou bien le public prend l'auteur du propos pour membre d'un quelconque *« complot »* et autre *« lobby »* ou il accepte l'information mais a du mal à admettre ce décalage. Aussi faut-il comprendre les raisons de cette perte de confiance à l'égard des connaissances scientifiques et médicales. Elles sont multifactorielles, globalement sociétales, bien sûr très largement imputées aux médias et aux réseaux sociaux mais pas que… A cette suspicion maladive du risque, la transparence citoyenne est de règle. Il est intolérable pour *« le citoyen-expert de ne pas tout savoir… et tout de suite*. Nous consultons Internet, sans esprit critique, nous baignons dans les réseaux sociaux et leurs opinions pour conforter nos convictions.

Or les Informations à caractère, Scientifique et Médicales, sont de plus en plus complexes et difficiles à s'approprier alors que l'humilité de l'ignorance serait devenue inacceptable… La connaissance est remplacée par la conviction, l'opinion, *« Et vous qu'en pensez-vous ? »*. La Science ne se démontrerait plus, elle se

•••/•••

décréterait pour être démocratique ! Et ceux qui la déforment, la diffusent dans les médias, lui associant des risques le plus souvent exagérés, voire infondés, n'oublient pas de générer la peur. Peur fédératrice car elle fournit la preuve de ce que l'on cherche à prouver, conférant ainsi notoriété et influence à ceux qui la produisent. Pour toutes ces raisons, la crainte devenue *« citoyenne »* s'impose et en conséquence ruine la confiance en l'expert, pour le médecin et les scientifiques… Nous sommes bien loin du propos de Marie Curie qui disait : *« Dans la vie, rien n'est à craindre, tout est à comprendre »*.

Aussi peut-on redouter que les lueurs du Siècle des Lumières soient en cours d'extinction. La démocratie devient la doxocratie – celle de la doxa, et par le biais des médias et de ceux qui les choisissent pour source de références, nous sommes dans l'ère de la *« doxomédiocratie »*. Doxomédiocratie qui par validation de la perception est devenue source d'effets sanitaires, par les comportements qu'elle génère, aux conséquences beaucoup plus importantes que celles du risque lui-même… La caricature fréquente en est l'effet Nocebo.

Mais comment expliquer cette dérive de la perception de l'objectivité de la Science ? Un phénomène *objectif*, comme les lois physiques de la pesanteur, de la radioactivité, est indépendant de la conscience et des croyances humaines. Alors que l'aspect subjectif est dû à la *perception*, à *l'opinion*, à la *croyance* humaine. Si cette croyance reste individuelle, qu'elle change n'est pas grave pour la Science… Mais si la considération intersubjective, conscience subjective de plusieurs individus, celle des réseaux d'information, devient majeure, elle est, de ce fait, le *moteur de décisions conséquentes devant respecter la paix sociale*.

Cette croyance peut être liée à des idéologies, des partis politiques, des religions, toujours très dépendante des médias et des réseaux sociaux. *Le changement de ce mythe partagé* n'est pas facile, il faut lui trouver un ordre imaginaire de substitution, plus puissant. Pour la Science, le progrès ne suffirait plus.

Plusieurs signaux d'alarme sont pourtant lancés mais demeurent inaudibles. Des hommes politiques aux valeurs démocratiques reconnues alertent dans une indifférence effrayante : *« Il est indispensable que les scientifiques, médecins et ingénieurs puissent s'exprimer… L'existence même de la démocratie est menacée… »*. Des personnalités scientifiques dénoncent cette dérive : la culture scientifique est exclue du savoir commun. *« En matière de sciences, nos décideurs politiques, sont d'une inculture abyssale »*. La culture scientifique est totalement délaissée à l'ENA, c'est un constat et pourtant : *« La législation a besoin d'un regard scientifique pour prendre de bonnes décisions »*.Analyse que confirme le philosophe *« Je vous le dis, ce qui a le plus changé le Monde depuis deux ou trois siècles… c'est la Science »* ! Malheureusement un principe de précaution a été dévoyé de son champ d'application, il est devenu synonyme du risque zéro. L'avoir inscrit dans la constitution est une faute grave par ses conséquences car elle neutralise la recherche de la compréhension.

Le retour de l'acceptation de l'ignorance serait-il la fin de la révolution scientifique ? C'est à cet objectif qu'il faut s'opposer. Tout faire ce que nous pouvons, en tant que citoyen, pour appuyer les réformes de l'enseignement, à tous ses niveaux, primaire, secondaire, supérieur. Et surtout, et encore, balayer devant notre porte *« voir la paille dans l'oeil de son voisin, mais pas la poutre dans le sien »* pourrait trop souvent nous être reproché. Il n'est nécessaire de citer des exemples, trop nombreux, trop graves pour ne pas réagir. La décence, pour chacun de nous, pour nos institutions doit être de réagir. Nous n'avons pas le droit de nous taire. S'il est légitime d'accepter les interventions non médicamenteuses, INM, pour aider, alléger une thérapie et en prévention pour conserver la santé, il est scandaleux de laisser *« croire »* et d'attribuer à certaines causes des états de souffrances idiopathiques qui *« en l'état actuel des connaissances »* ne prouvent pas leurs *« effets »*. Cette attitude a une double incidence, cultiver l'obscurantisme et valider un effet Nocebo qui éloigne le, la patient (e) d'une prise en charge adaptée.

Faut-il rappeler à certains de nos confrères que le consensus scientifique *n'est pas* un supermarché dans lequel le client est habituellement Roi, dans lequel Il choisit ce qui Lui convient, selon ses convictions, … dans lequel Il pourrait mettre au même niveau : l'analyse des *« communautés scientifiques »* et le propos d'un *« expert auto-déclaré »*, piégé par une *« aura médiatique »* finalement destructrice.

La science n'est pas démocratique, le jugement scientifique ne peut pas être celui d'un débat public, n'en déplaise à la commission de ce même nom. Au contraire les errances, dans ce domaine, d'une démocratie participative qui ne voudraient pas accepter la reconnaissance des experts, dignes de ce nom, tuera nos démocraties.

Dr Jean-Claude ARTUS

IN MEMORIAM

La " LETTRE DE L'ORDRE " rappelle le souvenir des confrères dont nous avons appris le décès depuis le dernier numéro. Cette rubrique est ouverte à tout médecin qui, pour des raisons personnelles, affectives ou professionnelles, souhaite évoquer le souvenir ou rendre un dernier hommage à un confrère disparu.

HOMMAGE AU DOCTEUR HENRI BLANC

28 Janvier 1946 - 24 Mai 2020

La carrière du Docteur Henri Blanc fut remarquable et atypique. Nous avons cheminé ensemble en première année de médecine, nommée alors CPEM, en 1965-66.

Issu d'une famille d'enseignants montpelliérains de confession protestante, il a été très affecté par le décès de sa mère alors qu'il avait 12 ans. Peut-être est-ce pour cela qu'il fut tiraillé entre une vocation de médecin et ses aspirations spirituelles.

Car, une fois la première année de médecine validée, après quelques années comme instituteur, il entreprit des études de théologie, au terme desquelles il partit comme missionnaire au Niger dans le cadre d'une église protestante évangélique : le SIM, service international missionnaire. La situation sanitaire dans ce pays l'incita à revenir en France pour reprendre ses études médicales de 1979 à 1988 ; il fit sa dernière année au Bénin où il s'initia à la chirurgie générale.

Diplômé en Avril 1990, après avoir exercé à Montpellier comme médecin scolaire, il fut affecté à Bembéréké au Bénin, puis à Galmi au Niger.

Lorsqu'il passait par Montpellier, lors de ses vacances, il ne manquait pas de me rendre visite, et nous échangions sur les pathologies lourdes qu'il était amené à prendre en charge ; j'étais étonné par les compétences médico-chirurgicales multiples qu'il devait déployer, loin de toute structure hospitalière. Son cheminement spirituel et sa mission de pasteur, il les évoquait toujours avec discrétion.

C'était un homme de foi, humble, qui fut toute sa vie au service des plus pauvres. Que Christiane, qu'il a épousée à son retour en France pour sa retraite, soit assurée de la sympathie de notre faculté dont il était issu et qu'il a honorée.

Docteur Michel VOISIN

HOMMAGE AU DOCTEUR BERNARD ASTRUC

Docteur Bernard Astruc (1938-2020)

Bernard Astruc est né le 2 janvier 1938 à Montpellier et décédé le 12 novembre 2020 dans la ville qui l'a vu naître, victime d'une épidémie mondiale due au coronarovirus COV-19. Il appartenait à une famille à forte tradition médicale, son père était docteur en pharmacie, son grand-père Albert Astruc avait été doyen de la Faculté de Pharmacie et son arrière-grand-père le docteur Paul Peuzet maire de Montpellier. Bernard depuis son plus jeune âge et tout au long de sa vie s'occupera beaucoup de ses parents en fils fidèle et affectueux, parents qui s'éteindront à plus de cent ans. Par ailleurs il assistera son père dans la gestion des vignobles attachés à la famille. Après la mort de son père c'est lui qui assumera cette charge en parallèle à ses activités médico-universitaires. Jusqu'à la fin, il produira, car il avait de solides connaissances en œnologie, un vin de grande qualité.

Depuis sa prime jeunesse Bernard manifestait de l'attirance pour le Théâtre. Tout était prétexte pour lui à jouer la comédie. Par exemple il participait avec plaisir avec parents, frères et sœur aux petites représentations théâtrales qui étaient devenues une tradition dans la famille au cours des fêtes de fin d'année. Il ne ratait pas non plus les représentations proposées par les Galas Karcenty au théâtre place de la comédie à Montpellier, occupant le siège réservé à son grand-père alors conseiller municipal. Ce penchant l'accompagnera d'ailleurs toute sa vie et vers la fin alors qu'il était pensionnaire de l'EPHAD les Glycines à Montpellier il acceptera d'interpréter le rôle d'un patriarche corse dans un petit film amateur. Il possédait en effet un physique avantageux qui lui aurait permis des rôles de jeunes premiers. Beaucoup de ses amis lui trouvaient une ressemblance avec l'acteur Jean-Louis Trintignant, très à la mode, à son époque.

•••/•••

Mais Bernard délaissant le théâtre choisit la médecine. Après de solides études secondaires réalisées au lycée de Montpellier, il entreprit des études médicales. En 1969 il fut reçu au concours de l'internat. Ses choix de stages d'interne montrent un intérêt vers la stomatologie, l'oncologie et la nutrition. Le nombre des certificats d'études supérieures qu'il acquiert à cette époque montrent sa très grande ouverture d'esprit : Endocrinologie et Maladies Métaboliques en 1968, Réparation juridique des dommages corporels en 1974, Leprologie en 1972, Maladies de l'Appareil Digestif en 1974, Stomatologie en 1980). Mais c'est sa thèse soutenue en 1973 qui inaugure son orientation principale, elle s'intitule *« L'intestin artificiel expérimental, nutrition parentérale exclusive par voie portale chez le chien »*. C'était un travail très novateur réalisé dans le laboratoire de recherche en oncologie et nutrition dirigé par le professeur Claude Solassol au Centre Anti-Cancéreux de l'hôpital Saint Eloi qui porte le nom de son fondateur Paul Lamarque. Bernard intègre alors une unité de recherche orientée sur cancer et nutrition dirigée par le jeune professeur Henri Joyeux. C'est le début d'une collaboration très productive qui se traduira par de nombreuses publications dont beaucoup internationales, des participations à des congrès prestigieux, des séjours à l'étranger en particulier aux U.S.A, la participation à de nombreuses sociétés savantes et l'obtention de nombreux prix nationaux et internationaux. Il faut souligner aussi la production de nombreux ouvrages, livres et documents cinématographiques. Un de ces livres : La nutrition artificielle chez l'homme ouvrage édité sous la direction de Claude Solassol et rédigé par Henri Joyeux et Bernard Astruc sera un document de référence dans la communauté médicale et connaîtra deux éditions en 1980 et 1985. Une telle réussite n'entama pas la modestie naturelle de Bernard qui poursuivit ses recherches en assumant par ailleurs des charges d'enseignement comme dans le service de chirurgie dentaire où il occupa un poste d'assistant. Bernard avait toutes les qualités pour occuper un poste de chercheur ce qui lui aurait permis de poursuivre ses recherches en diététique. Malheureusement les circonstances de l'époque ne lui furent pas favorables et il n'obtint pas ce poste pourtant bien mérité.

Puis on se souvient que Bernard avait acquis en 1974 le Certificat des Maladies de l'Appareil Digestif. C'est donc tout naturellement qu'il ouvrit un cabinet d'hepato-gastro-enterologie Boulevard Gambetta à Montpellier. Tous ses patients ont souligné sa très grande écoute, son sens clinique très développé et sa très grande disponibilité.Voila pour le côté médical mais je voudrais évoquer d'autres aspects de Bernard.

Bernard avait été intrigué par la photographie d'une religieuse épinglée sur les murs de la salle à manger de l'internat. Ce visage le fascinait. Il voulut en connaître plus. Il s'agissait d'une ancienne interne des hôpitaux de Montpellier Elisabeth Lafourcade. Bernard avait rassemblé sur elle une riche documentation qu'il m'avait confiée. J'ai sous les yeux un tire à part de *« Montpellier Médical »* de novembre 1958 où le doyen Gaston Giraud rend hommage à Elisabeth Lafourcade ancienne interne des hôpitaux de Montpellier avec comme sous-titre : une sainte sur la terre. Il faut bien reconnaître que tout est surprenant et édifiant dans le personnage. Tout d'abord une femme chirurgien au parler vert qui ne déparait pas en salle de garde, ensuite une religieuse d'un ordre séculier destiné à venir en aide aux enfants les plus déshérités (Jésus Ouvrier), enfin un dévouement total vis-à-vis des populations pauvres du Maghreb et surtout du Maroc. Atteinte d'une maladie incurable elle fut soignée par mon maître le professeur Pierre Betoulieres qu'elle appelait : *« Betou »*. Un être extraordinaire qui a donné lieu à de nombreuses études et livres. Bernard était fasciné par cette personnalité qui renforçait sa croyance en Dieu. Car Bernard était croyant simplement sans démonstration, très respectueux de la pensée des autres, mais croyant très sincère. Nous parlions souvent de philosophie d'histoire et de religion lorsque je lui rendais visite chez lui dans le domaine des Quatre Vents, puis à la clinique Saint Antoine de Montarnaud et enfin à l'établissement des Glycines proche de la gare Saint Roch. Nous échangions des idées, des livres, des projets (par exemple il m'encourageait à mettre sur papier un travail que j'avais entrepris et qui se proposait de trouver des concordances entre la religion égyptienne, la Bible et la religion chrétienne).

C'était pour moi toujours un grand plaisir de rencontrer Bernard. J'aimais son intelligence calme et assurée, ses réflexions pertinentes et puis l'amitié qui nous liait depuis les débuts de nos études en médecine. À ce sujet Georges Narboni, un autre ami qui vient de cette période, se joint a moi pour cet hommage à Bernard Astruc, un ami que nous n'oublierons pas…

Professeur Jean-Paul SÉNAC

IN MEMORIAM

Le Conseil Départemental a le regret de porter à votre connaissance la disparition de nos Confrères

Docteur Paul ALLIES
né le 14/06/1949 - décédé le 14/08/2020

Docteur Daniel AMILHAU
né le 11/12/1949 - décédé le 28/09/2020

Docteur Bernard ASTRUC
né le 02/01/1938 - décédé le 12/11/2020

Docteur Gérard BENOIST D'AZY
né le 18/09/1951 - décédé le 13/06/2019

Docteur Henri BLANC
né le 28/01/1946 - décédé le 24/05/2020

Docteur Bernard BRENDEL
né le 29/10/1938 - décédé le 03/08/2020

Docteur Claude CALLAMAND
né le 14/10/1927 - décédé le 03/11/2020

Docteur Bernard CASES
né le 23/06/1944 - décédé le 19/03/2020

Docteur Roopnarain DEELJORE
né le 15/09/1942 - décédé le 18/07/2020

Docteur Bruno GRANIER
né le 14/07/1930 - décédé le 03/09/2020

Docteur Pierre KOCHOYAN
né le 13/05/1937 - décédé le 21/10/2020

Docteur Jean Marie LAISSAC
né le 29/03/1941 - décédé le 07/08/2020

Docteur Elisabeth MARTIN
née le 22/06/1951 - décédée le 23/03/2020

Docteur Gilbert MASSE
né le 07/11/1926 - décédé le 04/11/2020

Docteur Claude MAURIN
né le 22/05/1940 - décédé le 13/02/2020

Docteur Gabrielle MEDARD
née le 01/12/19326 - décédée le 21/03/2019

Docteur Claude RIGAULT
né le 03/07/1927 - décédé le 19/05/2020

Docteur Gilbert TERRADES
né le 23/01/1926 - décédé le 13/09/2020

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'HERAULT DE L'ORDRE DES MEDECINS

Retrouvez sur notre site les actualités, les informations pratiques et les annonces.

www.conseil34.ordre.medecin.fr

Le bureau et les conseillers

Xavier DE BOISGELIN
PRESIDENT

Marcel DANAN
PRESIDENT D'HONNEUR

Jacques BILLET
VICE PRESIDENT

Philippe CATHALA
VICE PRESIDENT

Serge GROMOFF
VICE PRESIDENT

Marc BLANCHARD
SECRETAIRE GENERAL

Cécile BELIN-SAUGET
SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

Henry MARY
TRESORIER

Hélène HARMAND ICHER
TRESORIER ADJOINT

Arnaud BENOIST D'AZY
CONSEILLER

Bernard CABANEL
CONSEILLER

Isabelle DELMAS
CONSEILLER

Elena JOUCK
CONSEILLER

François LAFFARGUE
CONSEILLER

Yves LE CORRE
CONSEILLER

Muriel MADER
CONSEILLER

Colette MATHIAS
CONSEILLER

Sophie MENJOT DE CHAMPFLEUR
CONSEILLER

Jean michel PRATICO
CONSEILLER

Guilbert PLIQUE
CONSEILLER

Hélène VIDIL
CONSEILLER

Le Conseil Départemental de L'Hérault de L'Ordre des Médecins.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 11h à 16h.
285, rue Alfred Nobel – 34000 MONTPELLIER
Tél : 04 67 15 66 70 – **Fax :** 04 67 22 49 69
Email : herault@34.medecin.fr
Site : www.conseil34.ordre.medecin.fr